

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE		Réf. Ville de Wavre: 20/17 pe2
<b>ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT</b>		

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société **GlaxoSmithKline Biologicals S.A.** Rue de l'Institut 89, en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2, catégorie C, visant le maintien en activité de l'opération GSK-WAV-01 consistant en la manipulation de micro-organismes pathogènes et génétiquement modifiés à des fins de stockage de souches et de maintenance de collections dans un bien sis à Wavre, Avenue Fleming, 20, présentement cadastré Wavre, 1<sup>ère</sup> division, section C, n° 97 P.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique, d'une durée de quinze jours, est ouverte concernant la demande susmentionnée.

ANNONCE	OUVERTURE	CLOTURE (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées au
23 décembre 2020	28 décembre 2020	Administration communale de Wavre « Wavre in Progress » place des Carmes 2 18 janvier 2021 à 11h45	Collège communal place de l'Hôtel de Ville 1300 Wavre

**Conformément à l'article D.29-13 § 2 du Code de l'Environnement, l'enquête publique qui se déroulera du 28 décembre 2020 au 18 janvier 2021, est suspendue du 28 décembre 2020 au 1er janvier 2021 inclus.**

Le dossier, accompagné d'une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, d'une évaluation du risque de l'utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés, d'une version publique du plan d'urgence et de l'avis motivé du Service de Biosécurité et de Biotechnologie (SBB), peut être consulté à l'administration communale du **04 janvier 2021 au 18 janvier 2021 inclus**.

L'ensemble des documents est **UNIQUEMENT** accessible sur **RENDEZ-VOUS** dans les locaux de « **Wavre in Progress** ». Cette demande est à formuler par téléphone au 010/ 230.371 ou par mail à l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Pour des raisons liées aux secrets de fabrication, aux brevets et/ou à la protection de la sécurité publique et du personnel, certaines informations ont été placées sous pli confidentiel.

Tout intéressé peut formuler ses **observations écrites ou orales** auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, **jusqu'à la clôture de l'enquête**. Les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement M. Pierre Lavendy au 010 230 455.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du concepteur du projet	du fonctionnaire technique
GSK S.A. Rue de l'Institut 89 ☒010/85 95 05	SPW -ARNE-DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☒ 071 65 47 60

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande en cours.

A Wavre, le **23 décembre 2020**

La Directrice générale,  
Véronique VANDECASTEELE

La Bourgmestre,  
Françoise PIGEOLET